

MÉMOIRE DE LA TENUE POUR L'AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 35

Maryse Fontaine et Noémie Fontaine

# Table des matières

<b>MISE EN CONTEXTE.....</b>	<b>3</b>
<b>NOS PRÉOCCUPATIONS .....</b>	<b>3</b>
<b>OPINION CONCERNANT LE PROJET .....</b>	<b>3</b>
<b>IMPACTS DU PROJET ET DES ALTERNATIVES SUR LA FERME .....</b>	<b>4</b>
<b>IMPACT DU PROJET SUR MA RÉSIDENCE .....</b>	<b>5</b>
<b>LES SOLUTIONS .....</b>	<b>5</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>5</b>

## **Mise en contexte**

Nous sommes les propriétaires de Ferme Fon-Ben inc. Nous avons grandi sur la ferme familiale. Il y a maintenant trois générations qui se sont établies sur cette ferme, depuis les débuts de l'entreprise. Ma fille a fait son cours en gestion et exploitation d'une entreprise agricole, ayant en tête d'être la quatrième génération établie sur la ferme familiale. Il est dans notre intérêt de conserver l'intégrité de la superficie de notre ferme, étant déjà de taille restreinte et ayant peu de possibilité d'expansion. Il va sans dire que ce sont nos revenus et nos charges d'exploitation qui dépendent directement de ce projet. Par ailleurs, d'un point de vue environnementaliste, il est évident que cela va perturber le petit écosystème qu'est notre ferme. En effet, la faune et la flore risquent d'être perturbés. Comme dernier point, ajoutons que notre qualité de vie diminuera aussi.

## **Nos préoccupations**

Voilà que le projet de l'autoroute 35 refait surface, projet qui date d'avril 1974, soit 31 ans plus tard. Ce projet impliquera pour notre ferme un détour d'au moins 7 km aller-retour, et ce à chaque trajet emprunté soit par les tracteurs, les machineries agricoles ou les camions de ferme.

## **Opinion concernant le projet**

Nous sommes contre le projet de l'autoroute 35, car il va enclaver notre terre : cela va nous entraîner de nombreux détours lors des récoltes et notre qualité de vie en sera aussi grandement affectée. Selon nous, il n'y a pas de solutions avec des impacts moindres, car d'une option comme une autre, notre terre sera coupée.

## **Impacts du projet et des alternatives sur la ferme**

Il y aura un impact important concernant l'égouttement de nos terres puisque la partie non drainée, sur laquelle y sera aménagée l'autoroute 35, était dotée d'une pente naturelle, permettant l'égouttement du terrain.

Il ne faudrait surtout pas oublier le phragmite qui envahira les bords de l'autoroute et qui viendra s'implanter dans nos champs, s'il n'est pas contrôlé. Il y aura aussi une problématique concernant les animaux au pâturage, puisqu'ils auront moins de terrain et aussi le bruit qui risque de les effrayer.

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu nous a proposés de construire une voie de service au bout du parc industriel existant, mais cela ne fera que déplacer notre problème, car le chemin projeté serait construit sur nos terres, ce qui viendrait encore réduire la superficie de notre ferme.

Étant donné que la MRC du Haut-Richelieu vient tout juste de terminer sa révision des périmètres urbains au mois de septembre 2005, il n'est pas certain que la CPTAQ accordera un nouveau parc industriel non planifié lors de la dernière révision.

De plus, la proposition de la ville ne règle toujours pas la problématique du carrefour devant la ferme. Il est important d'ajouter que nous devrions composer avec un débit de circulation plus élevé lorsque nous emprunterons la route pour effectuer les travaux liés à nos cultures.

## **Impact du projet sur ma résidence**

Tout d'abord, ma maison sera dévalorisée, à cause du débit de circulation plus élevé. Je devrai endurer les bruits soudains de démarrage aux feux de circulation et la luminosité nocturne qui sont inévitablement associés au fait d'être à proximité d'une route principale et d'une autoroute.

## **Les solutions**

La solution la plus pratique pour notre ferme serait bien entendu que le projet avorte. Toutefois, si nous devons choisir un moindre mal, nous proposerions d'abord un viaduc agricole ou ensuite un tunnel qui nous permettrait d'accéder à l'autre partie de ma terre. Il faudrait que l'infrastructure en question soit capable de supporter une moissonneuse-batteuse, car il s'agit de la plus grosse machinerie qui devra y circuler.

## **Conclusion**

En conclusion, il ne faudrait pas oublier le fait que nous sommes en zone verte et que les impacts sur notre ferme seront énormes. La ferme et les deux résidences y attendant seront entourées de chemins, ce qui aura pour effet de réduire considérablement notre niveau de qualité de vie, que ce soit par la pollution sonore ou encore la qualité de l'air qui sera amoindrie. Par ailleurs, notre sécurité et celle de nos animaux sera diminuée, car l'installation des clôtures longeant l'autoroute ne fait pas partie du projet.